



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 13/02/2021

#### COVID-19

##### Amplification de la campagne de dépistage et de vaccination en Moselle

En dépit des mesures prises pour la protection des Mosellans, les dernières données disponibles de l'Agence régionale de santé témoignent du maintien d'une situation sanitaire préoccupante dans le département avec notamment l'apparition de nombreux cas de variants.

Face à cette situation, le ministre de la santé et des solidarités, Olivier Véran, a annoncé vendredi 12 février à Metz une intensification de la campagne de vaccination en Moselle avec des doses de vaccins supplémentaires pour le département, et plus de 2000 doses dès ce week-end, réparties dans les 10 centres de vaccination ouverts exceptionnellement ce samedi et ce dimanche. À l'occasion d'une visite au centre de vaccination de l'hôpital de Bel Air à Thionville le samedi 13 février, le préfet de la Moselle a souligné la mobilisation et l'engagement des professionnels de santé, qui prennent en charge avec un dévouement admirable les populations parmi les plus vulnérables face à cette épidémie. Il a notamment remercié l'ensemble de ceux qui ont permis, en peu de temps, d'armer ce dispositif exceptionnel ce week-end.

En outre, dès lundi des plages supplémentaires de rendez-vous seront ouvertes et dans une semaine, 2 centres municipaux ouvriront leurs portes, portant le nombre de centres de vaccination en Moselle à 12.

A quelques jours des vacances scolaires et sans délai suffisant pour les parents, il a été décidé de ne pas anticiper la fermeture des établissements scolaires avant les vacances. L'application du protocole sanitaire de l'éducation nationale est maintenue et appliquée avec la plus grande rigueur. Lors de la déclaration d'un cas positif ou cas contact détecté dans une classe, auprès du personnel enseignant ou d'un élève, la classe sera fermée pour permettre l'isolement durant 10 jours de l'ensemble de la classe considéré comme cas contact.

Aucune mesure de limitation des déplacements, de fermetures de commerces supplémentaires ou de confinement n'a été décidée. La concertation menée hier par le ministre de la santé et des solidarités a montré un large consensus autour de cette question. Un confinement du seul département de la Moselle serait complexe à appliquer et entraînerait plus d'inconvénients que d'avantages compte tenu des nombreux échanges quotidiens entre ce département et les départements limitrophes ainsi qu'avec le Luxembourg et l'Allemagne.

Toutefois, Laurent Touvet, préfet de la Moselle, renforce dans le département la stratégie « *tester alerter protéger* ». Ce triptyque a pour objet de limiter la propagation du virus en s'appuyant sur le repérage précoce des symptômes, la réalisation de tests afin de comprendre la chaîne de transmission du virus et maîtriser l'évolution de l'épidémie.

En Moselle, une accentuation particulière est portée sur le volet « tester ». Cette stratégie renforcée passe par une densification des tests de dépistage de la Covid-19. La Moselle est actuellement le département qui teste le plus dans le Grand Est (plus de 40 000 tests réalisés par semaine) et va

déployer quotidiennement des campagnes supplémentaires de dépistage. Ce renforcement de la politique « aller vers » se matérialise par la mobilisation massive de tous les professionnels de santé, des libéraux, des laboratoires et des sapeurs-pompiers. Il sera notamment destiné aux personnes âgées des Ehpad, aux personnes en hébergement d'urgence, aux établissements d'enseignement et aussi sur la voie publique.

Également, les marins-pompiers de Marseille déploieront dès lundi en Moselle leur technique de prélèvement et d'analyse des eaux usées dans les lieux qui seraient contaminés, pour mieux circonscrire et mieux suivre l'évolution de l'épidémie. Les analyses permettent de détecter précocement le virus et de réaliser une cartographie des zones concernées par une forte charge virale. Les secteurs les plus touchés seront alors massivement testés afin de limiter la propagation.

Enfin, afin de mieux lutter contre la circulation du virus le préfet en appelle à la responsabilité de tous, notamment dans la sphère privée en respectant, y compris chez soi, les gestes barrière.

Tél : 03 87 34 87 25  
Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)  
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle